

Cholet  
Animation  
Enfance



15 Avenue Kennedy  
49300 Cholet  
Tél : 02 72 77 24 00

Email : [accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr](mailto:accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr)

# ANNÉE 2019-2020

PROJET PÉDAGOGIQUE  
ACCUEIL DE LOISIRS  
DE PROXIMITÉ  
FAVREAU

I - Le Projet éducatif de Cholet Animation Enfance

- A. Orientations générales
- B. Le plan mercredi
- C. Les actions

II - L'ALSH de proximité de Favreau

- A. Le fonctionnement
- B. Les locaux
- C. Les objectifs généraux et opérationnels

III - Une journée type

IV - Les outils d'évaluation

V - L'équipe d'animation

VI - Soins et hygiène

VII - Consignes en cas d'incendie et attentat

VIII - Conclusion

# I- LE PROJET ÉDUCATIF DE CHOLET ANIMATION ENFANCE

**«...CHOLET ANIMATION ENFANCE a pour objet d'organiser et de promouvoir pour Cholet et sa région des loisirs à caractères sociaux, éducatifs et culturels, physiques et sportifs pour favoriser le plein épanouissement des personnes en priorité des enfants, des adolescents dans leur temps de loisirs et de vacances... »**

Ce projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il est formalisé par ce document qui présente les objectifs et les modalités générales de fonctionnement de nos centres.

## **A. Orientations générales**

\*Il est soucieux de garantir des loisirs et des vacances non seulement agréables mais utiles au développement personnel et social de l'enfant ainsi qu'à l'ouverture de ses connaissances vers le monde extérieur.

\*Il doit favoriser l'accueil des enfants issus de tous les milieux socioculturels par le respect des individus dans leurs différences et dans le respect des règles de vie communes aux accueils de loisirs.

\*Il permet l'accueil des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique sur nos accueils de loisirs.

\*Il offre une souplesse d'accueil permettant de répondre le plus largement possible aux demandes et besoins des familles. Par conséquent, il s'attache à associer les parents dans la réflexion et les évolutions de nos différents projets d'animation.

\*Il est préoccupé de mettre à disposition des moyens humains et matériels dans le respect des diverses réglementations.

Les propositions quant à la souplesse d'accueil ainsi qu'à la participation des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique devront tenir compte des contraintes de fonctionnement et des possibilités des structures pour un accueil optimum et sécurisé des enfants.

## **B : Le Plan Mercredi**

La nouvelle organisation du temps scolaire à Cholet, avec une semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2018, permet de réinvestir le mercredi et de lui redonner une nouvelle place dans la semaine de l'enfant. La prise en compte de l'évaluation du précédent Projet Éducatif De Territoire (PEDT), le retour sur expériences, les nouveaux partenariats développés et la qualité des relations avec les familles sont autant d'éléments œuvrant pour un "nouveau" mercredi au cœur de la semaine de l'enfant.

La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.

Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en terme de projets.

AXE 1 – Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

AXE 2 - Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.

AXE 3 – Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.

AXE 4 – Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (oeuvres, spectacles, expositions, tournois, etc...)

### **C. Les actions proposées par Cholet Animation Enfance :**

#### **Les accueils de loisirs Pleine nature,**

- Le centre maternel Nougatine pour les enfants de 2ans ½ à 6 ans.
- Le centre élémentaire Prim'vert pour les enfants de 7 à 12 ans.
- Le centre d'ados du Bois de la Cure pour les jeunes de 11 à 15 ans.

#### **Les accueils de loisirs de proximité**

- **Le centre Favreau (pour les 2 ans ½ à 11ans)**
- Le centre Le Verger (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre du Puy Saint Bonnet (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre Jean Monnet (pour les 2 ans ½ à 11ans) pas de restauration
- Le centre La Girardière (pour les 2 ans ½ à 11ans) pas de restauration
- Le centre Bretagne (pour les 2 ans ½ à 11ans) pas de restauration

#### **Les autres activités**

- Les camps
- La maison de la nature

Cholet animation enfance compte ainsi une cinquantaine de salariés permanents (temps «complets » ou « partiels ») et plus de deux cents animateurs vacataires et autres intervenants sur les différentes structures.

### **A) Le fonctionnement**

L'accueil de Favreau accueille les enfants de 2 ans ½ à 11 ans à la journée (avec ou sans repas) ou à la demie journée (matin ou après midi) dans les locaux de la Maison de l'Enfance FAVREAU avec une garderie de 7h30 à 8h30 le matin et le soir de 17h30 à 18 h 30.

### **Périodes d'ouverture et de fermeture :**

Tous les mercredis des périodes scolaires et du lundi au vendredi lors des petites et grandes vacances scolaires.

Le centre est fermé une semaine pendant les vacances de Noël du Lundi 23 Décembre au 27 Décembre 2019 et trois semaines sur la période estivale du Lundi 3 Août au Vendredi 21 Août 2020.

### **B) Les locaux**

L'accueil se fait par la porte principale, via un visiophone.

#### **Pour les 2,5/6 ans :**

1. Un espace avec coin dînette, garage, circuits
2. Un salle d'activités et de lecture
3. Une salle de sieste
4. Un bloc sanitaire
5. Une cour extérieure, jeux extérieurs et le parc à proximité

#### **Pour les 7/11 ans :**

1. La grande salle avec les jeux de société
2. Une salle avec banquettes, tapis et petites tables pour coin lecture, baby-foot, table ping-pong et tableaux
3. Les sanitaires
4. Un coin cuisine avec évier
5. Une cour extérieure et le parc à proximité

**Pour les repas** : nous utilisons le restaurant scolaire de l'école BUFFON.

### **C) Les objectifs généraux et opérationnels**

#### **Respecter le rythme de chaque enfant en différenciant bien les tranches d'âges**

Pour les maternels : les enfants seront répartis en deux groupes : les 2 ans ½ / 4 ans et les 5/6 ans.

Pour les élémentaires également en deux groupes : les 7/8 ans et les 9/11 ans.

Chaque groupe aura des lieux de vie en commun mais également des endroits et des activités bien distincts et personnalisés.

Chaque groupe sera encadré par un ou plusieurs animateurs selon le nombre d'inscrits.

Chaque activité sera prévue en fonction des capacités des enfants, des demandes de l'enfant et en fonction de leurs âges.

Le déroulement de la journée prendra en compte l'âge des enfants et leurs comportements.(cf déroulement d'une journée type).

## **Accueillir l'enfant dans un espace aménagé et adapté à ses besoins**

L'aménagement du centre doit permettre aux enfants d'avoir accès à des espaces adaptés à leur âge en terme de mobiliers et spécifiques à certaines activités.

Certains espaces seront en autonomie (coin calme avec tapis et livres, espaces activités, espaces de jeux de société ou jeux symboliques, vestiaires,...), ce qui permettra aux enfants de se les approprier.

La visite des locaux s'organise pour les nouveaux inscrits.

## **Respecter l'enfant dans son individualité en lui proposant un choix multiples d'activités**

Chaque animateur propose une ou deux activités par demi-journée selon un planning défini.

La mise en place d'espaces autonomes pour les plus grands seront proposé.

Certaines activités pourront être en autonomie avec des règles de fonctionnement définies à l'avance.

Des activités variées seront proposés pour que chaque enfant puisse y trouver un intérêt personnel (sportives, culturelles, manuelles,...).

Un planning d'activités sera rédigé.

## **Créer une dynamique de groupe pour que chaque individualité s'intègre dans des projets collectifs**

Prévoir des temps d'animation collectifs (jeux sportifs, chants, grands jeux,...)

La journée ou l'après-midi commence toujours par un temps collectif ce qui permet de vérifier les enfants présents, de mesurer l'ambiance du groupe et ensuite de pouvoir présenter les activités.

Certains projets peuvent avoir une finalité individuelle (fabrication d'un objet personnel) ou collectives (spectacle de danse, film d'animation,...)

Proposer des temps de parole aux enfants pour qu'ils puissent être moteurs dans la mise en place de projet.

L'enfant doit pouvoir être acteur de ses loisirs, il est donc important qu'il puisse s'exprimer sur ce qu'il a vécu et sur ce qu'il souhaite. L'animateur propose des temps d'animation ludique (la balance, la boîte à idées,...) pour que chaque enfant puisse donner son avis.

L'animateur devra tenir compte de ces remarques dans l'organisation des activités.

Sur le centre de Favreau, nous privilégions les grands jeux pour pouvoir développer l'imaginaire, l'esprit d'équipe et la stratégie.

## **Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne du centre**

En début du mois, les enfants et les animateurs rédigeront des règles de vie afin que chaque enfant connaisse ses droits et ses devoirs au sein du centre.

Ces règles seront énoncées, écrites de façon à pouvoir s'y référer facilement.

L'animateur devra les expliquer chaque début de semaine pour les nouveaux enfants.

Les enfants sont intégrés dans la vie quotidienne du centre, préparation du goûter, participation à la vaisselle avec la mise en place d'un planning journalier.

Les enfants participeront activement dans la mise en place des activités (au niveau du matériel, du rangement,...).

Organisation de certains moments pour valoriser certains projets (Journée des droits de l'enfant, semaine sans écran,...).

## **Favoriser les rencontres entre les quartiers en mutualisant des actions**

Des partenariats seront instaurés avec les acteurs du quartier (centre social, club sportif,...).

Nous organisons des « Interprox » entre ALSH de proximité pour favoriser les rencontres.

## **Proposer des activités sur l'extérieur afin de faire découvrir un nouvel environnement à chacun**

Utilisation au maximum des espaces extérieurs à la maison de l'enfance comme les terrains de foot, de basket, structure agospace, salles de sport, plateau sportif école Buffon, parc de Moine,...

## **Impliquer les parents sur la vie du centre**

Le projet pédagogique et des programmes d'activités seront affichés.

Les différentes plaquettes seront mises à disposition.

Un panneau d'information sur les infos de la semaine est positionné chez les élémentaires et chez les maternels.

Lors du départ, faire en sorte qu'un animateur de chaque groupe soit présent et puisse échanger avec les parents sur la journée de leur enfant.

Des moments conviviaux seront organisés : un goûter famille est instauré tous les vendredis de chaque fin de vacances pour échanger avec l'entourage, des temps de présentation de projet,...

## **III- Une journée type au centre**

7h30 à 8h30 : garderie pour les enfants inscrits.

8h30 à 9h00 : accueil échelonné des enfants inscrits.

### La matinée

9h00 à 9h30 : rangement de la salle et regroupement , départ de chaque groupe dans leur salle respective

9h30 – 9h45 : lancement des activités

9h45 – 11h00 : Chaque animateur part avec son groupe pour son activité, changement d'activités quand c'est nécessaire.

11h00 – 11h30 : fin de l'activité et temps libre avant le repas.

11h30 – 11h45 préparation des enfants pour le trajet en pédibus jusqu'au restaurant scolaire.

### Le repas

11h45 départ en pedibus pour le restaurant scolaire de l'école BUFFON

12h00 départ des enfants inscrit en 1/2journée matin

13h00 fin du repas retour sur le centre

### Organisation de la sieste

13h15 : Temps de sieste pour les petits avec un animateur qui reste dans le dortoir.

Il est responsable du réveil des enfants.

Le réveil est échelonné et l'enfant rejoint le reste du groupe qui se trouve en activité.

### Organisation du temps calme et temps libre

13h15 : Accueil des enfants qui sont en 1/2 journée.

13h15 – 14h00 : Il s'agit de proposer un temps pour lire, dessiner ou faire une autre<sup>2</sup> activité dans le calme.

14h00 : rangement de la salle et regroupement, départ de chaque groupe dans leur salle respective.

### L'après midi

14h-14h15 : lancement des activités

14h15- 15h45 : 1ère activité

15h45-16h00 : 2ème activité

### Goûter

16h00-16h15 : rangement des salles

16h15-17h00 : prise du goûter

### Départ des enfants

17h00-17h30 : départ échelonné des enfants

### Garderie du soir

17h30-18h30 garderie du soir (payante et sur réservation à partir de 17h30). À partir de 17h45 tous les groupes sont regroupés.

### L'aménagement des espaces

Chaque groupe a ses propres espaces distincts.

### Les repas

Les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école Louis BUFFON.

Les animateurs déjeunent à table avec les enfants (temps d'éducation à valeur éducative à part entière).

### La sieste

Elle est proposée aux enfants en accord avec les familles. Elle se déroule de 13h15 à 15h15 en mettant en place le réveil échelonné.

### Les sorties.

Elles peuvent être organisées durant les vacances ou le mercredi. Elles sont planifiées à l'avance pour que les familles puissent inscrire leur enfant et remplir une autorisation parentale spécifique à cette sortie.

Pour toutes sorties hors de l'enceinte du centre (y compris dans un périmètre très proche), il faut :

- Établir une liste de sortie : nom et prénom des enfants, lieu du déplacement et horaires.
- Avertir la directrice du lieu de la sortie, des horaires départ/retour.
- Noter le nom des enfants et animateurs partis à cette sortie.
- Apporter les fiches sanitaires des enfants concernés (pour les sorties hors Cholet).
- Apporter une trousse à pharmacie de premier secours (disponible en local infirmerie)
- Donner un numéro où le groupe peut être joignable durant la sortie.



## IV- Les outils d'évaluations

L'évaluation des moyens et méthodes mis en œuvre par l'équipe d'animation pour atteindre les objectifs fixés se fait régulièrement au cours de réunions hebdomadaires. L'analyse est basée sur les retours exposés par les animateurs en rapport aux difficultés rencontrées dans l'organisation générale (répercussion sur la vie quotidienne) et aux réactions des enfants (répercussion sur la vie collective).

Les différents points abordés seront alors :

- L'adaptation des locaux
- Projets d'activités, plannings, besoins en matériel
- Répartition des animateurs sur les postes
- Retour sur les rythmes individuels des enfants
- Échanges de pratiques
- Évolution de l'autonomie de l'enfant

Il semble nécessaire aussi d'évaluer nos actions auprès des parents et des enfants sur des temps d'échanges qui peuvent être organisés lors des journées de centre.

## V- L'équipe d'animation

### La directrice - son rôle

La direction du centre est assurée par Adeline SAVY

La directrice doit être formatrice pour son équipe d'animation.

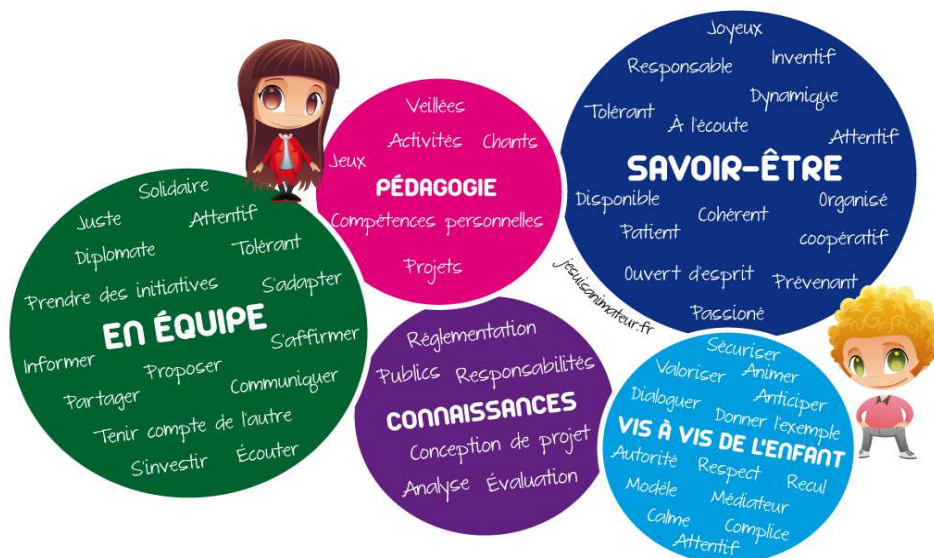
La directrice doit favoriser une bonne communication au sein de l'équipe.

La directrice est garante de la sécurité.

Elle tient également le rôle de l'animateur.

### Les animateurs et leurs rôles

Pour les 2,5-6 ans	Pour les 7-8 ans	Pour les 9-11 ans
Zaineb EL MAANA (BAFA)	En cours de recrutement	Adeline SAVY (BAFD)
Angélique PROUST (CAP Petite Enfance)	Laurent Guery (BEPJEPS LTP)	X
Jessie MANCEAU (BAFA)	x	x



## ***Quelques points importants***

L'animateur doit permettre à l'enfant de se sentir en sécurité morale, affective et physique.  
L'animateur doit travailler dans le respect et la conduite du projet pédagogique.  
L'accueil de l'enfant doit passer également par un accueil et lien avec la famille.  
Lors des temps communs avec les autres ALSH de proximité, l'animateur n'est plus seulement responsable et animateur des enfants de son groupe mais de tous les enfants présents.

L'animateur s'implique dans les réunions et prépare ses animations à l'avance.  
L'animateur doit anticiper le rangement des salles et s'y tenir.

## ***Auprès des enfants***

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.  
Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.  
Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.  
Il déjeune à table avec les enfants : il s'agit d'un temps à valeur éducative partagé avec les enfants (nutrition, alimentation, lutte contre l'obésité, prévention du gaspillage, etc.).  
Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.  
Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

## ***Avec ses collègues***

Il respecte ses collègues.  
Il sait travailler en équipe, il sait écouter l'autre et il sait donner les informations.  
Il participe aux réunions de préparation.  
Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

## ***Avec les parents***

Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.  
Il est présent aux moments de l'accueil et du départ des enfants.  
Il prend contact avec les parents si besoin.

## ***Le personnel de restauration et d'entretien***

Il est chargé de l'organisation des repas avec notre partenaire la SODEXO qui livre les repas en système de liaison froide pour l'ensemble des personnes (enfants et équipe d'animation), présents sur le centre.  
Il assure le suivi qualitatif en relation avec le prestataire et la direction.  
Il organise et participe au service et à l'entretien de la cuisine et des réfectoires.  
Il est chargé de l'entretien des locaux du centre de loisirs.  
Il veille à la propreté des sanitaires et des locaux qui accueillent les enfants

## VI- Soins et Hygiène sur le centre

### ***L'infirmierie :***

Le local infirmerie est situé dans le bureau de la directrice. Les enfants ne peuvent y accéder sans animateurs.

Chaque animateur a le devoir de s'assurer de la bonne santé de l'enfant.  
En cas de blessure :

- Avant tout soin, lire la fiche sanitaire de l'enfant et prendre note des recommandations particulières.
- Port de gants obligatoires lors des soins.
- Signaler ce qui dépasse la simple égratignure à la direction et à la famille.
- Pour une blessure plus importante (nécessitant vigilance et soins de la part des parents), l'animateur doit prévenir et expliquer à la directrice les soins qui ont été apportés à l'enfant.
- Aucun médicament ne doit être donné à l'enfant. Il n'y en aura pas dans la pharmacie. Dans le cas de traitement, un animateur référent et un seul, sera chargé de suivre l'enfant afin de suivre correctement les consignes de l'ordonnance.

### ***L'hygiène:***

C'est un point sur lequel nous devons, animateurs de jeunes enfants, être particulièrement vigilants.

Ainsi, l'animateur doit pouvoir se montrer disponible auprès de chaque enfant lors de moments tels que le lavage des mains lorsque l'enfant va aux toilettes, etc...

Il s'agit alors de vérifier que l'enfant se rince bien et s'essuie convenablement, tout en lui laissant une part d'autonomie. C'est aussi l'occasion de voir si l'enfant a besoin de nous ou pas. (Un jeune enfant ne demandera pas forcément la présence de l'animateur, c'est à nous de voir s'il a besoin de notre aide !)

Chacun devra veiller à une bonne hygiène des enfants et des locaux.

- Se laver les mains avant chaque repas ou goûter.
- Avoir à disposition des serviettes en papier lors des repas.
- Avoir des essuie-mains papier dans les sanitaires.
- Entretenir les locaux, ranger le matériel utilisé à l'endroit même où il a été emprunté (pharmacie, réserve, lieu de vie...).
- Veiller à ce que les enfants rentrent correctement vêtus et relativement propres chez eux (blouse pour la peinture, change en cas " d'accident " chez les plus petits,...).
- Nettoyer correctement les tables ou autres supports qui furent utilisés lors de l'activité.

## VII- Consignes en cas d'incendie et attentat

La mise en sécurité du personnel et du public est prioritaire sur la sauvegarde des biens. La réussite d'une bonne évacuation repose essentiellement sur trois principes de base :

- Une évacuation ne s'improvise pas mais doit être minutieusement orchestrée.
- Le strict respect des consignes d'évacuation.
- Ne pas paniquer afin de ne pas perdre vos moyens et de ne pas affoler les enfants et le personnel.

Ne pas confondre non plus vitesse et précipitation. La panique et la précipitation sont des facteurs qui à eux seuls peuvent causer plus de perte humaine que l'incendie lui-même !

### **Comment donner l'alerte en cas d'incendie ?**

Il vous suffit d'appuyer sur le boîtier incendie, prévue à cet effet, qui est le plus proche du lieu où vous vous trouvez (1 dans le sas d'entrée côté maternelle, 1 dans la salle de restauration maternelle, 1 dans la salle de restauration élémentaire, 1 dans la cuisine côté porte, 1 dans le sas d'entrée côté élémentaire).

L'alarme générale est alors activée. L'évacuation peut avoir lieu.

### **Lorsque vous entendez le message d'alarme générale vous devez :**

1. Cessez immédiatement toutes activités en cours.
2. Éteindre tous les appareils électriques, sous tension, sur votre lieu de travail, et si possibles, sur le chemin des issues de secours.
3. Fermer toutes les portes et les fenêtres.
4. Évacuer les lieux « sans paniquer » en fermant les portes derrière vous. Utiliser le chemin le plus court pour atteindre les issues de secours
5. Lorsque vous quittez un local assurez-vous qu'il ne reste plus personne à l'intérieur.
6. Ne jamais faire demi-tour. On vous croirait évacué alors que ce n'est pas le cas.
7. Respectez à la lettre les instructions que vous donne les consignes d'évacuation (inscrites dans chaque local) et la direction.
8. Rejoignez le point de ralliement :

Pour les 2,5 - 6 ans :  
Dans la cour proche du portail limitant les 2 cours maternelle et élémentaire

Pour les 7 - 11 ans :  
Dans la cour proche du portail limitant les 2 cours maternelle et élémentaire

Les guides files , doivent avoir le listing / tablette et doivent se rendre au point de rassemblement.

Une fois sur place les animateurs comptent les enfants, les assoient pour les faire attendre.

Le serre file vérifie les locaux en s'assurant qu'il n'y est plus personne dans le centre, ferme les portes/fenêtres et rejoint le groupe au point de rassemblement .

Si il y a réellement le feu, essayer de l'éteindre avec les extincteurs à disposition sans se mettre en danger et téléphoner au 18 ou 112.

Retour dans les salles lorsque tous les risques sont éliminés.

## Procédure d'évacuation attentat

Lorsque le signal est lancé, les animateurs ont deux possibilités en fonction de la situation : le confinement ou la fuite en cas d'attentat ou d'intrusion.

Les animateurs sont formés en amont avant l'été, des signes visuels et sonores sont mis en place sur la structure et dans chaque salle d'activité.

Plusieurs exercices tests sont également réalisés dans l'année afin de préparer les enfants.

Dans un souci de sécurité optimal, les ouvertures des centres sur l'extérieur seront fermées.

## VIII- Conclusion

Le projet pédagogique est établi par la directrice mais c'est l'équipe d'animation qui le fait vivre à travers du projet d'animation qui est mis en place.

Tous doivent donc travailler dans la même direction afin que les enfants s'épanouissent psychologiquement et physiquement tout au long du temps passé avec nous.